



SIRMOTOM

Réf. AZ/DV – n°2025/01-04

Montereau, le 30 janvier 2025

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion du "CONSEIL SYNDICAL" aura lieu le :

VENDREDI 07 FEVRIER 2025 A 19 HEURES
22 rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau

L'ordre du jour sera le suivant :

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 07 février 2025 ;
- Information au conseil syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 20 décembre 2024 ;

DOMAINES ET PATRIMOINES

- Autorisation donnée au Président à signer l'avenant au contrat de location « La Maison de TOM » ;

FINANCES

- Modification de la délibération n°DCS2024/60 autorisant le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024 ;
- Admission en non-valeur des créances éteintes ;

- Affaires et questions diverses :

Comptant vivement sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Ancien Ministre

Yves JEGO

